

367



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

L'HABIT. — LES PANIERS

1	2	3	4	5
6	7	8	9	

C'est vers 1710 que paraît l'habit à *pans bouillonnés* propres à *faire le panier*. L'habit était alors plus façonné à la mesure de la taille qu'il ne l'avait été jusque là; il s'arrondissait à l'aide de baleines à la hauteur des reins; il était aussi plus léger, moins ample, moins long. Des deux côtés, pour faire bouillonner les pans, à partir d'un bouton cousu sur les hanches, on pratiqua cinq ou six plis ronds qui descendaient en s'élargissant et en obliquant de manière à faire ressortir la cambrure de la taille. En 1719, on rembourra ces plis avec du papier ou du crin. Un peu plus tard ils changèrent de place, et on les mit derrière, à droite et à gauche de la fente qui partageait les pans.

Les habits de grand luxe (et il faut entendre ici l'habit complet : le justaucorps, la veste et la culotte, les trois pièces se répondant dans la richesse comme dans la simplicité) furent l'objet de dépenses d'autant plus considérables, que certains seigneurs imaginèrent une haute étiquette exigeant qu'on en changeât tous les jours.

L'exemple n° 7 formant donc ce qu'on appelait l'*habit complet européen*, est un vêtement de haut luxe; c'est l'habit de drap d'or d'un gentilhomme, chevalier de l'Aigle blanc, dont l'ordre fut institué, en 1705, par Auguste II, roi de Pologne. La décoration est brodée à même en soie de couleurs avec la devise *pro fide, rege et lege*. Le justaucorps est à parements simulés sur la poitrine, les manches à parements ouverts peu larges et peu hauts. Ce justaucorps est ouvert sur le côté pour le passage de l'épée, comme on le voit n° 4, et il n'y a de boutons et de boutonnières qu'à ces parements; la veste, dont on voit la manche sans parement relevé, monte jusqu'à la base du cou. Les boutons et boutonnières ne descendent pas non plus jusqu'en bas, comme on le voit à tous les autres; enfin la culotte est de celles que l'on enroulait sous le bas; elle n'a ni boucle, ni jarretière. Ce précieux spécimen est au musée de Dresde.

Dans la classe bourgeoise on s'habillait de gros drap, de ratine, de bouracan : on employait le camelot, le droguet, suivant la saison; presque toujours les diverses pièces composant l'habit étaient de couleur appareillée, uniforme, comportant toutes les teintes contenues entre le rouge sombre et le brun clair. Le noir commença à être

de cérémonie vers 1750. Les exemples n^{os} 3 et 4, sont les plus anciens de notre planche; l'habit est très ample, et les pans n'en sont pas bouillonnés. Les n^{os} 6, 8 et 9, sont de 1730 à 1740. Le n^o 8, avec sa veste fermée et son ceinturon, chaussé des longues guêtres du dragon d'alors et de l'éperon, est en costume de voyage. Ces guêtres de cuir étaient indispensables aux cavaliers; les bas, comme habillement de la jambe, étaient d'ailleurs si peu chauds que par les grands froids il fallait en mettre plusieurs paires. En 1729, où l'hiver fut d'une rigueur exceptionnelle, on porta, même à la ville, les guêtres du dragon; mais cela ne dura pas. On voit aux n^{os} 3 et 4, comme au n^o 9, la veste ouverte depuis le haut jusqu'au creux de l'estomac, laissant à découvert la chemise et les longs bouts flottants de la cravate de linon ou de mousseline. On ne voit pas encore le jabot qui se fit avec les plis bouillonnés de la chemise. On avait pris l'habitude de porter son chapeau sous le bras ou à la main; cela ménageait la perruque et servait de maintien. Si les *ailes* frisées remplaçant les cadenettes (voir n^o 6) et le *toupet en verquette* aplati sur le crâne de la *perruque en bourse*, en usage dans les années qui suivirent la régence, n'offraient aucun obstacle à l'usage du chapeau, il fallut bien que la bourgeoisie elle-même prît cette habitude de n'avoir plus guère pour coiffure de ville que la perruque seule, lorsque les hauts toupets comme le *fer-à-cheval* eurent pris la place. Les bourgeois portaient des bas de laine noirs, gris ou chinés, à l'ancienne mode qui prévalut jusqu'en 1730, c'est-à-dire montant par-dessus la culotte aussi haut que les bottes à l'écuyère; puis la culotte recouvrant le bas fut nouée par une jarretière au-dessus du genou. Les exemples 6, 8, 9, sont empruntés à Leclercq. Ils proviennent de gravures où il essayait le talent spécial qu'il développa plus tard dans la *Galerie des modes et costumes français*.

Les n^{os} 1, 2 et 5 représentent des femmes portant des *paniers*. L'origine des paniers est obscure comme toutes les origines, dit M. Quicherat (1). Ils furent d'importation anglaise, suivant les uns, allemande suivant les autres, et une troisième opinion les fait venir du théâtre. Les héroïnes de tragédie, conservant la tradition des *vertugadins* de la fin du XVI^e siècle et du commencement du XVII^e, n'avaient jamais cessé de donner à leurs jupes une ampleur artificielle. En 1711, les jupons à cerceaux, les *hoop petticoat* se promenaient dans les rues de Londres et, dit encore M. Quicherat, les journalistes anglais s'en désopilèrent la rate; en France c'est en 1718, sur l'exemple donné aux Tuileries par deux dames anglaises, que la mode s'en répandit. Ceux que nous reproduisons sont de la première période. Les robes représentées ne sont point les grandes robes flottantes comme une large robe de chambre, froncées par derrière comme un manteau d'abbé, qui furent l'habillement usuel du XVIII^e siècle. La robe avec sa longue taille étroitement ajustée conservait toujours la raideur recherchée au commencement du siècle; ce ne fut que peu à peu, et à partir des premières années du règne de Louis XV, que les femmes s'hardirent au négligé apparent qui fut un de leurs grands charmes.

Le *panier*, dont la fureur de l'âge ne préserva pas, ainsi que le disent MM. de Goncourt (2) citant l'exemple d'une centenaire morte d'un accident causé par l'essai d'un panier, le panier fut d'usage jusqu'aux dernières années de la

(1) *Histoire du costume en France.*

(2) *La Femme au XVIII^e siècle.*



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T



IMP. FIRMIN DIDOT et C^I^E PARIS

S^t Edme Gautier, del.

monarchie. Il eut des chances diverses ; en 1765 on ne voyait plus guère que des *demi-paniers*, appelés alors des *jansénistes* ; sous Marie-Antoinette, sans atteindre les proportions qui avaient exigé que les princesses du sang eussent à côté d'elles un tabouret vide, ils reprirent dans les costumes de cour une énorme envergure. Il y avait des paniers à l'anglaise, à la française, à l'espagnole, à l'italienne, de toutes formes et de toutes les grandeurs, jusqu'aux petits paniers du matin, appelés des *considérations*. Ils étaient inséparables de toutes les toilettes de ville, même du négligé le plus simple, c'est-à-dire du *casquin* ou *pet-en-l'air* dont les basques retombaient sur le panier.

Le panier était une espèce de moule composé de cercles ou de cerceaux en baleine, en jonc ou en bois léger, rattachés ensemble par des rubans ou du filet fabriqué, dit le *Nouvelliste universel* de 1724, sur le modèle des *cages à poulets*. Après 1725, cette armature reçut une application de toile écrue, ou de gros taffetas et même de drap de soie broché et devint une véritable jupe, tenant lieu pendant l'été de toutes celles qu'on portait auparavant (1). Les paniers se répandirent dans toutes les classes de la société, à tous les étages, dès que M^{lle} Margot eut trouvé le moyen d'en livrer à bon marché, malgré leur enflure princière, en cousant simplement des cerceaux de baleine sur une toile qui formait le jupon. Il fallut bien que l'Église, scandalisée dès le commencement, dit l'*Encyclopédie*, regardant le panier comme un encouragement à la débauche, à cause des facilités que donnait cet ajustement pour en dissimuler les suites, laissât faire après avoir beaucoup blâmé. Cette armature, gênante dans les spectacles, les salons, les promenades et surtout dans les voitures (deux paniers remplissant un carosse à deux fonds), avec laquelle celles qui la portaient ne pouvaient ni s'asseoir, ni monter, ni descendre, ni même marcher en compagnie, sans lui faire faire une grimace souvent indiscrete, était encore dans toute sa vogue en 1745. L'avocat Barbier certifie qu'alors *pas une femme n'eût osé se l'interdire*. On ne redoutait pas beaucoup les indiscretions, à ce qu'il paraît, puisque porter un caleçon, chose rare, était alors considéré comme un signe de mœurs équivoques. On lit dans l'*Encyclopédie* de 1765 : « Cette mode tombe ; on va aujourd'hui en ville et au spectacle sans *panier*, on n'en porte plus sur la scène. » Cette réforme ne fut pas de longue durée.

Le n° 2, portant encore le *volant* en queue, est le plus ancien de nos trois exemples ; ce panier, en forme d'entonnoir renversé, n'est qu'un premier développement de la *criarde*, dont il prit la place. Le n° 1, dont le haut est arrondi, est le *panier à guéridon* ; le suivant était dit à *la coupole* ; mais on ne tarda pas à préférer le *panier à coudes* (voir au n° 5), plus large par le haut et sur lequel les coudes pouvaient se reposer. Ce panier avait cinq rangs de cercles dont le premier s'appelait le *traquenard*.

La mode était alors d'être *taillée en grand*. En supprimant la fontange on s'était, non seulement, comme le dit Saint-Simon, jeté dans l'extrémité du bas, mais on se faisait la tête petite. Il ne s'agissait pas encore ni de la tête très *tignonée*, ni du *chignon* ; les cheveux étaient coupés à trois doigts de la tête et on se contentait de quelques frisures sur lesquelles une légère cornette en dentelle et à barbes pendantes était fixée avec des épingles. Cette coiffure fut presque stationnaire jusqu'en 1760. On se chaussait de souliers mignons, à talons de bois comme ceux

(1) M. Quicherat.

des hommes, d'une hauteur de trois à quatre pouces, avancés jusque sous la cambrure du pied. Les jupes falbalassées, les lourds brocards à grandes arabesques, furent nécessairement abandonnés lorsqu'on eut à porter des robes pour lesquelles il fallait dix ou douze aunes d'étoffe. Les vêtements les plus lourds furent en drap de soie à grands ramages; l'été, on eut recours aux soies légères, aux cotonnades de l'Inde, au basin, à la mousseline, à la gaze. Le goût du siècle pour le champêtre, qui n'était alors qu'à son aurore, se fait néanmoins sentir dans la parure du n° 5. Le chapeau de paille à fond presque plat, à bords larges, les bouquets peints sur la robe, le tablier reparu avec beaucoup de succès dans le costume de moyenne tenue, sont des indices très sûrs du goût naissant; mais, en réparaisant, le tablier ne conserva pas la bavette portée par les dames de la fin du XVII^e siècle. Cette bavette devint le signe distinctif du tablier affecté aux femmes de chambre. Le corsage ouvert rappelait toujours dans sa raideur l'ancienne *gourgandine*; le *tour de gorge* restait le même, et avant de supprimer entièrement le volant ou manteau, avant de faire le corsage à basques d'où vint le casaquin, l'exemple n° 1 montre qu'on le portait en croupe, ramassé en paquet. Le *parfait contentement* était toujours au haut du corsage, au-dessus des nœuds de ruban plus ou moins nombreux, disposés souvent en échelle. On portait la *palatine*, collier de martre ou de petit-gris, pour l'hiver, et pour l'été, de blonde, de ruban peint, de chenille ou de taffetas découpé en chaîne de fleurs (voir n° 5). Ce compromis entre les dernières modes du temps de Louis XIV et celles qui devaient prendre tout leur essor à l'époque de la Régence, signale le véritable début du *règne des coquettes*. On s'essaye; les paniers, énormes, sont encore massifs. Cette parade, cette magnificence, cet éclat, sont entachés d'une raideur causée par un patron d'étiquette dont on ne s'est point encore affranchi tout à fait; mais ce gourmé ne devait plus durer longtemps et la science féminine allait faire de si rapides progrès, en portant dans la toilette parée le costume sans adhérence, conservant le charme du négligé, que toute l'Europe devait en profiter; la mode universelle fut bientôt, et plus que jamais, à la française.

(Le n° 7 provient d'un document photographique; les autres ont été fournis par des gravures originales de l'époque. Quant au texte, après avoir fait de larges emprunts à M. Quicherat, à M. Paul Lacroix, à MM. de Goncourt, nous ne pouvons que renvoyer à leurs livres, si pleins d'attrait et d'érudition.)

